

DEC171730DAJ

Décision portant fin de fonction de M. Nicolas Castoldi aux fonctions de délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2017 portant nomination au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Vu la décision n° DEC152290DAJ du 21 octobre 2015 portant nomination de M. Nicolas Castoldi aux fonctions de délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – A compter du 29 mai 2017, il est mis fin aux fonctions de M. Nicolas Castoldi, délégué général à la valorisation, conseiller juridique du président, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **29 MAI 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 90